



**(CECC – Ottawa)...** Au cours des troisièmes et quatrièmes jours de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), les évêques ont eu l'occasion de réfléchir sur la question du ministère responsable et de la guérison des communautés chrétiennes, de même que sur la liberté de conscience et de religion.

Ces deux journées étaient également consacrées aux réunions annuelles des secteurs linguistiques, les secteurs français et anglais. Le 26 septembre, le groupe des évêques ukrainiens catholiques du Canada s'est également réuni. Le lendemain, la messe du matin était présidée par l'archevêque Lawrence Huculak, O.S.B.M., Archevêque éparchial ukrainien de Winnipeg et métropolitain des Ukrainiens catholiques au Canada. Tous les évêques du pays ont concélébré avec les évêques ukrainiens catholiques à la célébration de la Divine liturgie, avec les évêques ukrainiens catholiques comme principaux concélébrants. Plus tard dans la journée, l'Assemblée plénière a réélu Mgr Patrick Powers, P.H, à titre de Secrétaire général de la CECC pour un deuxième mandat de trois ans.



Le 26 septembre, la réflexion sur la question du ministère responsable et de la guérison des communautés chrétiennes a été animée par l'abbé James Flavin, directeur des opérations cliniques du *Saint Jean Vianney Center* en Pennsylvanie, de même que par Sœur Miriam D. Ukeritis, C.S.J., et Dr Sam Mikail, tous deux de l'Institut Southdown en Ontario. Cette session portait principalement sur les agressions sexuelles et la guérison des communautés chrétiennes. La première partie de la session portait sur comment les évêques peuvent-ils mieux supporter les prêtres dans leur vie et leur ministère. La deuxième partie était sur la

prévention des agressions sexuelles et les conditions qui contribuent aux risques. Depuis la publication par la CECC du document *De la souffrance à l'espérance*, en 1992, les évêques du Canada ont toujours continué de porter une attention particulière à ces questions avec deux approches principales : la guérison des victimes et des communautés chrétiennes et l'examen des politiques et des protocoles en la matière.

## Liberté de conscience et de religion

La Commission épiscopale pour la doctrine, le 27 septembre, a aidé les évêques à réfléchir sur la liberté de conscience et de religion en regard des questions et préoccupations liées à la perspective canadienne. En mai 2012, le Conseil permanent de la CECC a publié une [Lettre pastorale sur la liberté de conscience et de religion](#)

. M. Iain T. Benson, un avocat spécialisé en droit constitutionnel, était la personne ressource.



M. Benson a fait ressortir que la situation actuelle au niveau de la jurisprudence, en matière de liberté de conscience et de religion, apportait plusieurs exemples en regard de lois récentes. Il a suggéré que le langage couramment utilisé comme « religion et laïcité » peut être au détriment du bien-être de la place de la religion dans notre société. Ce langage, a-t-il dit, suggère que les personnes croyantes seraient, d'une certaine façon, différentes des autres personnes. D'un autre côté, M. Benson affirme que toute personne croit en quelque chose, ou bien elle est athée, agnostique ou a une croyance religieuse. Il a également proposé d'explorer plus en profondeur le concept du pluralisme. La « place publique », affirme-t-il, n'est pas un lieu où il doit y avoir une totale absence du fait religieux, mais simplement un lieu où les personnes, peu importe leurs croyances, interagissent. Pour le conférencier invité, si notre société permet naturellement le droit de chacun d'agir selon ses propres croyances, religieuses ou non, il n'y aurait pas eu, dans les dernières décennies, de sérieuses offensives contre les personnes ayant une appartenance religieuse. Il a mentionné que la récente lettre pastorale de la CECC sur la Liberté de conscience et de religion apportait une contribution valable à ce sujet.

## Survol quotidien sur les travaux de la Plénière



Cette année, un résumé quotidien des travaux de la Plénière est diffusé sur Internet avec la collaboration de [Télévision Sel + Lumière](#) . À la fin de chaque jour, de lundi à jeudi, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau et vice-président de la CECC a passé en revue les sujets et événements majeurs. Demain, l'émission web sera animée par Mgr Richard Smith, président de la CECC et archevêque d'Edmonton.

Finalement, l'Assemblée plénière a eu l'occasion de visionner, mercredi soir, le « premier montage » d'un film produit par Sel + Lumière au sujet de la bienheureuse Kateri Tekakwitha, dont le lancement est prévu en octobre lors de la canonisation de Kateri.